

Le CoDir de l'EBBV a le plaisir de convoquer les délégués à la 7^{ème} assemblée qui se déroulera le

Mercredi 1^{er} juillet 2026 à 19h00

Lieu : salle Vallier, administration communale de Saint-Aubin
(Place du Château, 1566 Saint-Aubin FR)

Tractanda :

Ordre du jour :

Sous la présidence du Président en fonction

1. Ouverture de l'assemblée
2. Contrôle des présences
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 23.04.2026
4. Nomination des scrutateurs pour cette séance
5. Assermentation des membres de l'Assemblée des délégués (seulement pour les délégués non-membres des exécutifs ou législatifs)
6. Elections statutaires pour la période administrative 2026 - 2031
 - 6.1. Election du Président de l'Assemblée des délégués
 - 6.2. Election du Secrétaire de l'Assemblée des délégués

Sous la présidence du nouveau Président

- 6.3. Election du Vice-Président de l'Assemblée des délégués
- 6.4. Election de deux scrutateurs de l'Assemblée des délégués ainsi que leurs suppléants
- 6.5. Election de trois membres pour la commission financière ainsi que leurs suppléants
- 6.6. Election des membres du Comité de direction
- 6.7. Election du Président du Comité de direction

Les documents mentionnés en annexes sont disponibles sur le site Internet de l'EBBV : www.ebbv.ch et peuvent être demandés, par courriel, au format « papier » auprès de la secrétaire du CoDir : s.baumann@vully-les-lacs.ch